



Ai-je le droit de faire ma clôture dans un fossé mitoyen ?

Par **squizzy**, le 16/07/2011 à 00:38

Bonjour,

J'ai sur mon terrain un fossé mitoyen qui sert à l'évacuation des eaux pluviales. La limite de mon terrain est donc au milieu de celui-ci.

Ai-je le droit de mettre une clôture (grillage) sur cette limite ou dans le fossé ?

Merci de votre aide.

Par **mimi493**, le 16/07/2011 à 00:53

Vous ne devez pas gêner l'évacuation des eaux.